

CONSEIL MUNICIPAL

du 5 octobre 2021



L'an deux mille vingt-et-un, le cinq octobre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de SEPMES se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Mme Régine REZEAU, Maire

Etaient Présents : Mme REZEAU Régine, Maire,
Mme DELORME Manon, M. DAGUET Alain, M. BASECQ Samuel, Mme LANGLOIS Barbara, Adjointes
M.BARILLET Gaby, Mme BILLY Justine, Mme CATHELIN Dominique, M.CHOLLET Yohan, M.LABARRE Thomas, Mme REZEAU Cindy.

Absents excusés :

M. DENIS Jason ayant donné procuration à Mme DELORME Manon, Adjointe,
Mme VERNAT Virginie ayant donné procuration à Mme REZEAU Régine, Maire
M.RAGUIN Charles,
Mme PICHEREAU Aurélie

Arrivée de LANGLOIS Barbara, Adjointe à 21h39

Date de convocation : 28 septembre 2021

Date d'affichage : 28 septembre 2021

Mme CATHELIN a été désignée comme secrétaire de séance.



Ordre du jour :

Approbation du Procès-Verbal du 7 septembre 2021

1. SIEIL : Adhésion au groupement de commandes « pôle énergie centre » pour l'achat d'électricité et de gaz naturel.
2. Création d'une commission du personnel

Décisions du Maire :

Droit de préemption urbain : renonciation à acquérir

Questions et informations diverses

Observation sur le Procès-verbal du 7 septembre 2021 :

Sans aucune observation, le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.



N° 2021-09-01 : SIEIL : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES « POLE ENERGIE CENTRE » POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ NATUREL.

Vu le code de l'énergie et notamment ses articles L.445-4 et L.337-9,

Vu le code de la commande publique,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'acte constitutif joint en annexe,

Considérant que la commune de Sepmes a des besoins en matière de fourniture et d'acheminement de gaz naturel et/ou d'électricité, et de services associés,

Considérant que les syndicats d'énergie d'Eure-et-Loir, de l'Indre et d'Indre-et-Loire, tous membres de l'entente « Territoire d'énergie Centre Val de Loire », ont constitué un groupement de commandes d'achat d'énergies et de services associés dont le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire) est le coordonnateur,

Considérant que le SIEIL, ENERGIE Eure-et-Loir et le SDEI (Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre), en leur qualité de membres pilotes dudit groupement, seront les interlocuteurs privilégiés des membres du groupement situés sur leurs départements respectifs,

Considérant que la commune de Sepmes au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes,

Etant précisé que la commune de Sepmes sera informée du lancement de chaque marché d'achat de gaz naturel et/ou d'électricité pour ses différents points de livraison d'énergie.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE de l'adhésion de la commune de Sepmes au groupement de commandes précité pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et/ou d'électricité, et les services associés ;

APPROUVE l'acte constitutif du groupement de commandes joint en annexe à la présente délibération. Cette décision vaut signature de l'acte constitutif par Madame le Maire pour le compte de la commune de Sepmes dès transmission de la présente délibération au membre pilote du département ou coordonnateur,

PREND ACTE que le coordonnateur du groupement de commande est l'interlocuteur privilégié de la commune de Sepmes pour la préparation et l'exécution des marchés relatifs au dit groupement d'achat,

AUTORISE le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Sepmes, et ce sans distinction de procédures,

AUTORISE Madame le Maire à valider la liste des points de livraison à engager dans les marchés passés dans le cadre du groupement,

AUTORISE Madame le Maire à habilitier le coordonnateur et le syndicat d'énergie de son département à solliciter, en tant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux de distribution de gaz naturel et d'électricité ainsi que des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison de la commune de Sepmes,

AUTORISE le représentant du coordonnateur à signer les ordres de services, les contrats de fourniture d'énergies et les avenants avec les fournisseurs d'énergies retenus par le groupement de commandes,

S' ENGAGE à régler les sommes dues aux titulaires des marchés de fourniture d'énergies retenus par le groupement de commandes et à les inscrire préalablement à son budget.

N° 2021-09-02 : **CREATION D'UNE COMMISSION DU PERSONNEL**

Considérant que plusieurs décisions relatives à la gestion du personnel municipal devront être prises dans les mois à venir, il est nécessaire de créer dès à présent une commission du personnel.

La commission aura notamment en charge:

- le recrutement du personnel : élaboration des profils, examen des candidatures et sélection
- Le déroulement de carrière des agents : avancement, titularisation...
- L'organisation des services. Suite au réaménagement de l'aire du camping, il sera nécessaire d'étudier le mode de gestion pour l'entretien des locaux et revoir le mode de fonctionnement de gestion du gîte.
- L'étude des demandes de formations des agents ainsi que les modalités de prises en charge dans le cadre de l'élaboration du plan de formation.
- Le renouvellement du contrat d'assurance statutaire

Mme GAILLAUD, Secrétaire générale de la mairie en charge des Ressources Humaines, sera invitée au sein de la commission pour apporter ses connaissances en fonction des sujets traités.

Sont candidats : Mme LANGLOIS Barbara, M. DAGUET Alain, Mme CATHELIN Dominique, M. BASECQ Samuel, M. LABARRE Thomas.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

FIXE à 6 le nombre de membres pouvant siéger au sein de la commission du personnel, le maire étant membre de droit.

DÉCIDE de procéder à l'élection des représentants issus du conseil municipal par un vote à main levée.

Ont obtenu :	Mme LANGLOIS Barbara :	12 voix
	M. DAGUET Alain :	12 voix
	Mme CATHELIN Dominique :	12 voix
	M. BASECQ Samuel	12 voix
	M. LABARRE Thomas :	12 voix

DIT que, par conséquent, Mme LANGLOIS Barbara, M. DAGUET Alain, Mme CATHELIN Dominique, M. BASECQ Samuel, M. LABARRE Thomas sont élus membres de la Commission du Personnel

Décisions du Maire :

DM 2021-09-01 : Décisions négatives relatives au droit de préemption :

Déclaration d'Intention d'Aliéner pour la parcelle cadastrée D96 sise 2 rue des Rigaudières

DM 2021-09-02 : Décisions négatives relatives au droit de préemption :

Déclaration d'Intention d'Aliéner pour la parcelle cadastrée D75 sise rue des Rigaudières

DM 2021-09-03 : Décisions négatives relatives au droit de préemption :

Déclaration d'Intention d'Aliéner pour les parcelles cadastrées D158 et D159 sises rue René Descartes

Informations Diverses :

AFFAIRES SCOLAIRES :

Projet Garderie : Mme LANGLOIS, et Mme ROTIVAL adjoint d'animation à l'initiative du projet de correspondance entre les enfants de la garderie et les personnes âgées rencontreront les représentants du service animation de l'EHPAD de Sainte Maure de Touraine mercredi 13 octobre à 13h.

URBANISME ET RURALITE :

Réunion des entreprises : la réunion des entreprises et des artisans des communes de Draché, Bournan, Civray et Sepmes aura lieu en novembre au sein de l'entreprise MC Habitat, l'occasion de faire un tour de table et de partager un moment convivial entre artisans.

Camping Municipal : Un technicien de l'entreprise Camping-Car Park s'est rendu sur place mardi 5 octobre. M.DAGUET indique que sa visite a permis de recadrer certains points comme l'emplacement de l'aire de vidange, le remplacement des compteurs électriques. M.DAGUET ajoute qu'il y a toujours une réflexion en cours sur le type de prestation entre camping-car park (gestion d'aire de camping-car) et camping mon village (gestion mixte de camping-car et campeurs traditionnels). Si la commune opte pour l'option camping mon village, une seule entrée sera nécessaire via un système d'accès par carte commune. La carte peut être rechargée via la borne installée sur place pour un forfait 5h (stationnement minimum pour vidange, par exemple) ou 24h.

M.DAGUET indique que le technicien a confirmé la viabilité du projet. L'entreprise adressera dans les prochains jours une étude de la fréquentation potentielle et la rentabilité attendue.

Voirie : M.DAGUET souhaite réunir la commission travaux de voirie pour définir le programme 2022. Il conviendra de définir quels sont les panneaux de voirie à installer ou à

remplacer ainsi que les routes à restaurer. M.CHOLLET indique que le trottoir rue du saut du Loup mériterait d'être goudronné car il représente un danger pour les enfants du saut du loup qui l'empruntent pour se rendre à l'arrêt de bus ou à l'école. Mme le Maire indique que cette demande pourrait être étudiée dans le cadre des amendes de police.

Une réunion est programmée semaine 45.

Bâche incendie : le terrassement pour la pose de la bâche incendie au lieu-dit « La Grange Hacquet » est terminé. L'approvisionnement en eau sera étudié avec M.BARILLET jeudi 7 octobre.

Chaudière salle des fêtes et mairie : la chaudière est installée et devrait être mise en route pour le 12 octobre.

Défibrillateurs : l'électricité a été acheminée par l'agent communal Richard BRIAULT aux emplacements prévus pour l'installation des défibrillateurs. L'entreprise doit contacter la mairie pour convenir d'un rendez-vous pour la mise en place.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :

Gîte Relais des Jonquilles : Gîtes de France a procédé au renouvellement du classement du gîte : le « relais des Jonquilles » reste classé 3 épis. Plusieurs pistes d'amélioration ont été suggérées. Madame le Maire propose de constituer un groupe de travail pour étudier les équipements à prévoir, la gestion du fonctionnement du gîte et notamment l'entretien, ainsi que la révision des tarifs en fonction du bilan d'activité.

Barbara LANGLOIS, Dominique CATHELIN, Alain DAGUET, Justine BILLY, Cindy REZEAU, Gaby BARILLET et Régine REZEAU constituent le groupe de travail gîte.

Fleurissement : M.BASECQ indique que le jury départemental du concours villes et villages fleuris a rendu ses conclusions. Le jury a dans l'ensemble été plutôt satisfait. La commune devrait obtenir un 3^{ème} pétale. Quelques pistes d'amélioration ont été évoquées : Apporter des végétaux sur l'ensemble de l'année, revoir l'élagage du presbytère, éviter la surabondance du paillage, harmoniser les végétaux entre l'Eglise et la Mairie

Cour d'école : M.BASECQ indique que des jeux extérieurs synthétiques au sol ont été installés dans la cour de l'école maternelle. L'équipe municipale remercie chaleureusement M.MASSÉ, M.CERQUEIRA, M.BRIAULT et M.BASECQ pour la pose des jeux offerts par M.MASSÉ. M.DAGUET indique avoir demandé un devis pour le remplacement du portail en bois donnant accès à la classe des MS/GS.

Noël : Mme DELORME souhaite connaître le nom des élus qui voudraient participer aux choix et à la confection des décorations de Noël. Mme BILLY indique que le comité des fêtes prévoit une réunion prochainement sur la préparation décorations de Noël, elle mettra en relation les bénévoles du comité des fêtes et les élus volontaires. M.BASECQ, Mme BILLY, Mme LANGLOIS et Mme DELORME participeront.

DIVERS

Rapport d'activité CCLST : Madame le Maire présente le rapport d'activité 2020 de la communauté de Communes. Le rapport est disponible sur le site internet de la communauté de Communes Loches Sud Touraine via le lien suivant : https://www.lochessudtouraine.com/app/uploads/2021/10/RapportAnnuel_2020.pdf

Coordonnées Députée de la 3^{ème} circonscription d'Indre-et-Loire : Sophie Métadier fait part du lancement de son site internet www.sophiemetadier.fr

Un bureau parlementaire est également installé à 14 rue de la République à Loches pour recevoir sur rendez-vous les administrés du territoire.

Les Rendez-vous de l'innovation en Sud Touraine : Vendredi 8 octobre, Le sénateur Pierre LOUAULT, le président de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine Gérard HENAULT et Le Conseiller Départemental et Maire de GENILLÉ Henri ALFANDARI organisent, dans le cadre des rendez-vous de l'innovation, une rencontre sur les opportunités de la technologie pyrolyse sur le territoire au site COVED de la Baillaudière Sud Touraine Compost.

Réunion des communes de l'ex canton de Descartes : Mme Le Maire indique que les communes qui se sont rencontrées ont évoqué la mise en place des cantines à 1 € et l'élargissement du dispositif. Mme le Maire propose de présenter la solution à l'association de cantine mais reste réservée sur le long terme. Si l'Etat ne souhaite pas prolonger l'aide, il sera difficile de revenir en arrière. De plus, il est indispensable de collecter des données et de calculer les forfaits en fonction du quotient familial. La charge de travail peut alors s'avérer lourde pour les bénévoles de l'association.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Equipe paroissiale : Madame le Maire indique avoir rencontré avec plusieurs élus, une partie de l'équipe paroissiale de Sepmes. L'Eglise de Sepmes dépend de la paroisse de l'île Bouchard et les réunions de culte sont à présent pratiquement inexistantes en l'Eglise de Sepmes. Par conséquent, les élus ont souhaité savoir si l'organisation de concerts, d'expositions ou autres événements culturels seraient acceptés par la paroisse afin de faire vivre le lieu. L'équipe rencontrée est favorable à cette idée mais indique qu'elle n'est pas décisionnaire. Une demande devra être formulée auprès de la paroisse.

Il est convenu d'apporter des informations sur les contacts référents pour l'organisation des différentes cérémonies de culte, auprès de la population.

AFFAIRES SOCIALES :

Banquet du 11 novembre : la Commission Locale d'Action Sociale se réunira mercredi 6 octobre pour organiser le traditionnel banquet du 11 novembre. Pour les administrés de plus de 67 ans le repas sera offert.

Mobilité Solidaire : une réunion de présentation aura lieu le mardi 26 octobre à 10h00 à Beaulieu Lès Loches

Observatoire social du Territoire : Mme LANGLOIS indique avoir participé ce mardi 5 octobre à une réunion de présentation de l'observatoire du territoire organisée par la CAF, la MSA, l'Education Nationale et des représentants des services de Jeunesse et Sports.

Pendant 2 ans, ces organismes ont établi un diagnostic de la communauté de communes sur différents plans : emploi, santé, mobilité, pratiques sportives, enfance et jeunesse, éducation...

Ce diagnostic permet de donner des outils aux élus dans l'élaboration des politiques. Les constats principaux font ressortir l'enjeu central de la mobilité, et mettent en évidence l'existence d'un réseau d'acteurs sociaux dynamiques et ayant l'habitude de travailler ensemble. Ils feront l'objet d'une publication sous peu. Ce diagnostic a par ailleurs mis en

évidence que 2 dispositifs d'accès à la pratique sportive sont sous-utilisés :

- le Pass' sport, mis en place par l'éducation nationale, pour les foyers bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, permet d'obtenir 50€ pour financer l'inscription d'un enfant dans un club de sport affilié à une fédération sportive. Plus d'info : <https://www.education.gouv.fr/le-pass-sport-323333>
- le Passeport Loisirs, dispositif mis en place par la CAF pour ses prestataires, permet de bénéficier d'une aide pour payer l'inscription à une association ou un club de sport, à condition que ce dernier soit référencé auprès de la CAF.

COMMUNICATION :

Fibre : les bâtiments communaux Mairie, Bibliothèque et Ecole sont éligibles à la fibre. Mme DELORME rencontrera le fournisseur de téléphonie actuel, Hexatel, pour étudier les offres fibres.

Communication des associations : Mme DELORME et Mme LANGLOIS indiquent avoir rencontré les représentants des associations communales pour présenter les outils de communication mis à leur disposition par la commune. Les articles du bulletin municipal à transmettre pour le 22 octobre sont limités en nombre de caractères et sur le contenu mais la refonte du site internet permettra aux associations de communiquer librement sur leurs activités. Une place leur sera dédiée pour les actualités. Enfin, une communication via la page facebook de la mairie et l'application panneau pocket est également possible en adressant une demande par mail à Mme DELORME.

En outre, pour les événements pouvant intéresser les enfants et les familles, l'association de cantine (CAEM) a indiqué qu'elle peut diffuser l'information par mail aux parents d'élèves.

Une réunion sera prochainement organisée entre les associations de Sepmes et Draché pour vérifier les calendriers des manifestations.

Agenda :

8 octobre : Assemblée générale association CAC les Côteaux

8 octobre : Rencontre avec le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, M.FOUREST.

9 octobre : Assemblée générale association Septimus

12 octobre : Conseil syndical du transport scolaire du collège de Sainte-Maure-de-Touraine à 18h30

13 octobre : réunion budgétaire avec l'ADAC à 14h30

20 octobre : Assemblée générale Cavités 37 à Vouvray à 15h00

23 octobre : LOTO Comité des Fêtes

LA SÉANCE EST LEVÉE À 22 h 27